



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE du Département

n° 93 septembre 2017

SOMMAIRE

La rentrée scolaire
dans les Hauts-de-Seine p. 2-3

Les décisions
du Département p. 4-5

Les travaux en cours p. 6

Paroles d'élue
Nathalie Léandri p. 7

Création d'une plateforme
autisme p. 8

Recrutement p. 9

Les actualités p. 10-11

Picasso
devant la nature p. 12

Le collège de Sèvres accueille des sections internationales depuis 2012.

Favoriser la réussite et le bien-être des collégiens

Le Département des Hauts-de-Seine a toujours porté de grandes ambitions pour la politique éducative. Cette ambition tient en quelques mots : il s'agit de créer les conditions de la réussite pour tous les collégiens. De leur garantir la découverte de la culture, du sport, surtout d'y accéder en dehors du temps scolaire, ce que va amplifier le nouveau Pass+ Hauts-de-Seine. Cet objectif rejoint d'ailleurs la mission principale de l'échelon départemental : la solidarité.

En 2017, le Département des Hauts-de-Seine consacre ainsi près de 110 millions d'euros aux collèges publics et privés et aux quelque 73 800 collégiens du département pour favoriser leur réussite. Le budget consacré aux politiques éducatives est très largement supérieur à celui des autres Départements franciliens : 2 000 € par collégien contre une moyenne de 1 200 €... Ces actions éducatives, que les parents d'élèves connaissent bien, sont une de nos spécificités : je pense aux Classes créatives, à l'opération Éteignez vos portables pour la culture, aux trophées sportifs,

ou au dispositif Siel notamment. L'éducation est aussi un secteur pour lequel nous avons pris, très tôt, le virage du numérique. Le portail interactif ENC Hauts-de-Seine, dont le déploiement est achevé depuis 2015, est le plus utilisé de France, avec 1,5 million de visites mensuelles et nous poursuivons aujourd'hui cet effort en dotant les établissements en matériels innovants. Le Département est également précurseur dans l'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments scolaires. Les Hauts-de-Seine sont ainsi la seule collectivité en France à généraliser les contrats de performance énergétique sur l'ensemble de ses collèges, soit 98 établissements.

Autant de preuves de notre valeur ajoutée dans un domaine où le Département a su profiter au mieux de sa proximité avec le terrain.

Patrick Devedjian
Président du Département
des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Du 16 au 17 septembre
Les journées européennes
du patrimoine dans
les Hauts-de-Seine

Lundi 18 septembre
> Commission permanente
à l'hôtel du Département
à Nanterre
> Exposition « Zone B, Nanterre
et La Défense, 1950-1980 »
aux Archives départementales

Du 20 au 23 septembre
L'Urban Week Paris-La Défense
au cœur du quartier d'affaires

Jusqu'au 30 septembre
Inscription au prix Chorus 2018





Le Département expérimente les tablettes numériques individuelles dans quarante établissements scolaires.

Collèges : la réussite pour tous

En 2017, le Département consacre près de 110 millions d'euros aux collèges publics et privés des Hauts-de-Seine. Sections internationales, nouveau Pass+, ENC...

L'apprentissage des langues à Courbevoie

Aujourd'hui, la section internationale déjà existante concerne l'arabe et deux niveaux : le collège et le lycée. Depuis septembre, elle est étendue à la maternelle et au primaire. Il s'agit d'une première en France. Tout comme l'ouverture d'une section coréen. Cette dernière a accueilli ses premiers élèves à la rentrée dans une école maternelle, une élémentaire et un collège (Les Bruyères) de Courbevoie. Même chose pour les sections anglais britannique, chinois et allemand. À la rentrée 2018, ces sections iront jusqu'au lycée. C'est à cette date également qu'ouvrira la section anglais américain, quant à elle directement de la maternelle au lycée. À partir du collège, cela représentera entre huit et dix heures d'enseignement dont quatre à six heures supplémentaires par rapport à l'emploi du temps « normal ». Deux disciplines sont enseignées : la « langue et littérature » et l'histoire-géographie remplacée par les mathématiques pour les sections chinois et coréen. 530 élèves ont intégré ces sections. 660 jeunes les rejoindront à la rentrée 2018. Les sections internationales sont mises en place par le ministère de l'Éducation nationale, en coopération avec les pays partenaires. Leur originalité est d'intégrer, au sein du système français, un enseignement relevant non seulement de la langue, mais aussi des méthodes pédagogiques du pays partenaire. Cinq sections internationales sont ouvertes dans les Hauts-de-Seine à Sèvres, Chaville et Courbevoie. Plus de renseignements au 01 71 14 28 40 / ce.ia92.dve2@ac-versailles.fr

Pass+ Hauts-de-Seine

Le Département fait évoluer le Pass Hauts-de-Seine en Pass+. Ce nouveau dispositif se présente sous la forme de deux porte-monnaie électroniques : l'un, pour la pratique d'activités culturelles ;

l'autre, pour la pratique d'activités sportives. Les élèves boursiers bénéficient d'une aide financière de 85 € (65 € et 20 €) et les élèves non boursiers de 80 € (60 € et 20 €). Ce sont les collégiens et leurs familles qui décident de la répartition des porte-monnaie électroniques. Tous les élèves des collèges publics ou privés sous contrat d'association avec l'État en bénéficient ainsi que les jeunes de 12 à 16 ans accueillis dans des établissements spécialisés domiciliés et/ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine, sur demande des familles. Le Pass+ propose aussi des bons plans (invitations gratuites, réductions, accès aux structures culturelles départementales...) et un service de soutien scolaire en ligne gratuit. À la rentrée 2018, il servira de carte d'accès à la restauration scolaire pour les collégiens dépendant de la délégation de service public de restauration. Pour l'année scolaire 2017-2018, les inscriptions se termineront le 31 mars 2018. La procédure est entièrement dématérialisée sur passplus.hauts-de-seine.fr ou au 0800 076 092 (Numéro Vert).

Un écosystème complet

Après la fin du déploiement de l'Environnement numérique des collèges (ENC) dans les quatre-vingt-treize établissements publics, le Département va plus loin avec l'expérimentation des tablettes numériques individuelles. Il a développé des axes de travail pour les élèves du collège Bartholdi à Boulogne-Billancourt et Henri-Matisse à Issy-les-Moulineaux. Tous les élèves de 6^e sont équipés de tablettes numériques à la rentrée 2017 et 2018. Pour les élèves et les enseignants de l'École de danse de l'Opéra de Paris à Nanterre, les tablettes leur permettent d'utiliser des manuels numériques et de retrouver leurs contenus pédagogiques via le portail ENT. Aussi dix collèges, dont cinq relevant

5 000

tablettes numériques ont été distribuées dans quarante établissements scolaires

1 190

élèves, collégiens et lycéens concernés par les nouvelles sections internationales

65,9%

des collégiens des Hauts-de-Seine sont inscrits à la restauration scolaire

de l'éducation prioritaire, sont équipés d'une classe nomade de 32 tablettes par les classes de 6^e ou de 5^e selon les projets des collèges. Ont été remplacées, au titre de l'obsolescence, 25 classes de 16 ordinateurs portables par des classes nomades de 32 tablettes. Cela concerne 22 collèges. Les élèves de cinq Unités locales d'insertion scolaire (Ulis) accueillant des élèves en situation de handicap, sont également équipés d'une tablette numérique. Enfin, le Département va tester d'une part de nouvelles modalités d'équipement des élèves en s'appuyant sur leurs équipements personnels lorsqu'ils y sont autorisés par leurs parents. Et d'autre part, il s'agit de travailler sur l'évolution des espaces d'apprentissage afin de favoriser la collaboration entre élèves. Trois collèges sont concernés par l'une ou l'autre de ces expérimentations : Maurice-Genevoix à Montrouge, Guy-Môquet à Gennevilliers et Paul-Landowski à Boulogne-Billancourt.

Restauration scolaire : des tarifs maîtrisés

L'inscription est obligatoire et annuelle. Elle permet de déterminer le tarif qui sera appliqué et d'éditer le badge cantine qui sera remis à l'enfant au premier jour de demi-pension (pour une première inscription). Pour une réinscription, le badge est à conserver pour la nouvelle année scolaire. Il est valable de la 6^e à la 3^e. En l'absence de ces formalités, l'enfant est considéré comme « externe » et son repas sera facturé au tarif « passager » (6,73 € au lieu de 4,28 €). Dès qu'il sera inscrit, il pourra bénéficier du tarif correspondant (quotient familial mensuel), sans rétroactivité sur les factures émises. Si vous avez plusieurs enfants à inscrire, ne créez pas de nouveau compte, un seul compte par famille suffit. Un guide pratique et un tutoriel vidéo sont disponibles sur restauration-scolaire.hauts-de-seine.net

Des économies d'énergie

En 2016, le Département a réalisé 32 % d'économie d'énergie pour ses établissements scolaires grâce aux contrats de performance énergétique (CPE) mis en place en 2012. Il était alors précurseur en passant un des premiers Marché Public de Performance Énergétique pour six collèges publics sur son territoire. Objectif : maîtriser la consommation d'énergie. Le Département poursuit aujourd'hui l'amélioration de la performance énergétique de ses établissements en lançant en 2017-2018 la généralisation des CPE à l'ensemble des collèges.



Joaquim Timoteo
Parti Socialiste

ÉCOLE : DÉTRICOTAGE ANNONCÉ

L'Éducation et les politiques publiques qui lui sont associées doivent s'inscrire dans le temps long pour produire les effets attendus. Or le détricotage envisagé, en cette rentrée, des mesures concertées prises par le précédent gouvernement va à l'encontre de ce besoin. Le retour à la semaine de quatre jours, l'abandon du dispositif « Plus de maîtres que de classes », la remise en cause de la réforme du collège, l'affaiblissement des enseignements interdisciplinaires ne favoriseront pas la réduction des inégalités. Au contraire...

LE DOSSIER DU MOIS



Camille Bedin
Groupe Majorité départementale

DES NOUVEAUTÉS AU PROGRAMME DE LA RENTRÉE

Pour cette rentrée, le Département continue d'innover pour favoriser la réussite des collégiens et leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions : le Département met en place le Pass+, un portemonnaie électronique d'une valeur maximale de 85 €. Cette carte multiservices les accompagnera tout au long de leur scolarité. Des sections internationales sont proposées à Courbevoie. La mise en place du Contrat de performance énergétique est étendue à tous les collèges, pour réduire notre empreinte environnementale.



Armelle Gendarme
Groupe Majorité départementale (UDI)

RENTRÉE 2017, SOUS LE SIGNE DE LA CITOYENNETÉ

Nous savons notre société fracturée et fragile. Violence et tentation communautariste nous obligent à prendre des mesures très tôt chez les jeunes afin de préserver et renforcer notre modèle d'intégration. C'est pourquoi, pour la rentrée 2017, nous attacherons un effort important sur les actions éducatives qui renforceront la citoyenneté. Nos collégiens seront de futurs citoyens, nous devons donc développer des actions pédagogiques qui favorisent le vivre-ensemble. Nous continuerons à investir et à apporter aux collèges et aux collégiens les outils indispensables à leur réussite.



Frédérique Collet
Majorité départementale, groupe des Indépendants

LE PASS HAUTS-DE-SEINE ÉVOLUE ET DEVIENT LE PASS+

Dès la rentrée, le conseil départemental lance Pass+, un dispositif renforcé et multiservices destiné à tous les collégiens des Hauts-de-Seine. L'aide financière a été revalorisée à 80 € pour des activités culturelles ou sportives. Ce montant s'élève à 85 € pour les élèves boursiers. Dématérialisé, ce dispositif s'articulera avec l'Environnement Numérique des Collèges et fédèrera l'ensemble de l'offre éducative du Département envers les collégiens ; nous ne pouvons que nous en réjouir.



Pierre Ouzoulias
Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

INVESTIR POUR LES COLLÈGES ET POUR L'AVENIR !

Notre groupe demande, comme tous les ans, que le Département utilise ses moyens considérables, 536 millions d'euros d'excédent budgétaire en 2016, pour investir massivement dans tous les collèges du département afin de les mettre en conformité avec les nouvelles normes énergétiques et acoustiques et de les doter de moyens informatiques efficaces au service de la pédagogie. Les ressources existent, il faut les consacrer aux collèges pour notre avenir.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

COMMISSION PERMANENTE 10.07.17

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

17.235 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein de divers organismes.

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

17.183 Renouveau d'un membre du conseil d'administration de Hauts-de-Seine Habitat - Confirmation de la candidature du Département à un poste d'administrateur au sein de trois sociétés anonymes d'HLM et désignation de ses représentants.

17.182 Attribution de subventions pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Colombes - Levallois-Perret - Nanterre.

17.184 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de deux subventions.

17.188 Attribution d'aides à l'amélioration de l'Habitat privé.

17.189 Attribution de subventions de fonctionnement au profit d'associations spécialisées dans le domaine du logement au titre de l'exercice 2017.

17.186 Avenants de prorogation de deux conventions de réservation de logements dans le patrimoine de l'entreprise sociale pour l'habitat Immobilière 3F.

17.187 Politique de la ville - Aide départementale en faveur de la programmation de la commune de Villeneuve-la-Garenne pour l'année 2017.

17.199 Commune de Suresnes - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2017-2019 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

17.202 Commune de Levallois-Perret - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2017-2019 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

CULTURE

17.191 Convention de parrainage dans le cadre de l'exposition « Picasso devant la nature ».

17.204 Musée du Domaine départemental de Sceaux. Convention d'occupation du domaine public entre le Département des Hauts-de-Seine et l'Institut des Hauts-de-Seine et prêts d'œuvres au monastère royal de Brou et à la fondation Custodia.

17.226 Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand - Convention d'occupation du domaine public entre le Département des Hauts-de-Seine et le centre d'action cinématographique Le Rex. Exposition « Nuits américaines » du 14 octobre 2017 au 4 mars 2018 et exposition Goethe et Chateaubriand du 12 mai au 19 août 2018.

17.231 Musée départemental Albert-Kahn - Contrat de participation à une projection thématique sur le sport aux premiers temps du cinéma, produite, réalisée et programmée par la fondation Jérôme Seydoux-Pathé.

17.230 Attribution de subventions culturelles et des aides aux musiques actuelles.

17.232 Adhésion du Département à l'ADAGP pour la gestion des droits d'exploitation de la Tour aux Figures.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

17.192 Aide sociale départementale à la demi-pension dans les collèges publics et les collèges privés du département - Attribution de subventions complémentaires au titre de l'année scolaire 2016-2017.

17.209 Financement de l'aide sociale à la demi-pension du Département dans les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale, les collèges publics pour lesquels le service de restauration est assuré par le lycée voisin et les collèges privés du département pour l'année scolaire 2017-2018.

17.213 Renouveau des conventions de rattachement des équipes mobiles d'intervention en suppléance (EMIS).

17.214 Projets ERMES pour l'année scolaire 2017-2018 : dotations aux collèges (1^{re} session) et modification du règlement.

17.196 Sectorisation dans les communes de Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Nanterre, Colombes et Bagneux.

17.201 Accord sur la révision du programme prévisionnel d'investissement des lycées 2012-2022.

AFFAIRES SOCIALES - INSERTION

17.207 Conventions relatives à l'organisation et au financement d'activités de protection maternelle et infantile - Année 2017.

17.216 Conventions relatives à l'organisation et au financement des centres de planification et d'éducation familiale - Année 2017.

17.200 Convention avec la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine pour l'accès à l'espace sécurisé « Mon Compte Partenaire » et la « Consultation du Dossier Allocataire par le Partenaire » (CDAP).

SOLIDARITÉS

17.215 Prévention socio-éducative - Année 2017 - Attribution de subventions de fonctionnement.

PERSONNES ÂGÉES

17.193 Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées - Forfait autonomie - Axe 2 - Autres actions de prévention individuelles et collectives - Axe 6.

PERSONNES HANDICAPÉES

17.219 Soutien aux associations œuvrant en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées et de leur famille - Attribution de subventions de fonctionnement - Année 2017.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

17.217 Cofinancement du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) en faveur du programme départemental de développement au Cambodge pour la période 2017-2018.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

17.179 Autorisation de signer le protocole transactionnel portant indemnisation de la société Geofit suite à la non-atteinte du montant minimum du marché sur la 4^e année.

17.185 Autorisation de signer le protocole de mise à disposition des données cadastrales au profit de

l'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine.

COMMANDE PUBLIQUE

17.206 Information sur les marchés et avenants notifiés aux mois de février et mars 2017.

17.227 Participation du Département à un groupement de commandes avec Defacto et l'Épadesa pour le suivi et l'analyse des marchés immobiliers tertiaires.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

17.190 Autorisation de procéder à la mise en réforme de biens mobiliers.

17.222 Déclassement et vente de deux parcelles situées 67 et 69 boulevard Richelieu à Rueil-Malmaison.

SPORTS

17.221 Subventions sport.

FINANCES

17.220 Demande d'admission en non-valeur des montants non recouverts au titre de la part départementale des taxes d'urbanisme.

17.223 Octroi d'une garantie d'emprunt à Citallios.

PERSONNEL

17.194 Approbation des conventions d'adhésion au contrat de restauration collective passé par le Département des Hauts-de-Seine avec Elixor pour l'accès du personnel de la paierie départementale des Hauts-de-Seine et du personnel de Citallios au restaurant administratif de l'extension.

17.195 Modification du périmètre de l'astreinte de décision des cadres de la direction famille, enfance, jeunesse.

17.205 Prestations sociales en faveur des agents du Département des Hauts-de-Seine.

17.234 Mise à disposition d'agents départementaux auprès de l'Établissement public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine.

EAU ET ASSAINISSEMENT

17.212 Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et SNCF Mobilités pour la réalisation des études et travaux concernant le dévoiement des réseaux d'assainissement du Département dans le cadre du projet d'interconnexion du Grand Paris avec le réseau ferré national en gare d'Issy.

17.224 Convention de financement de travaux spécifiques de renforcement des collecteurs d'assainissement (tronçons 1 et 2) du Département dans le cadre de la construction par la Société du Grand Paris de la gare située sur le territoire de la commune d'Issy-les-Moulineaux.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

17.233 Attribution de deux subventions d'investissement pour les communes de Bourg-la-Reine et La Garenne-Colombes dans le cadre du programme départemental d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance.

TRANSPORTS

17.181 Prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil-Malmaison - Approbation du bilan de la concertation préalable.

17.211 Prolongement du tramway T1 - Indemnisation de 15 parcelles de terrain situées rue Salvador-Allende à Colombes.

17.210 Projet de tramway T10 entre Antony et Clamart - Création d'une commission d'indemnisation amiable.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

17.180 Suppression partielle d'un emplacement réservé de voirie à Neuilly-sur-Seine (RD 1).

17.198 Cession à la RATP de deux parcelles situées avenue de la Redoute à Asnières-sur-Seine.

17.228 Route départementale 989 - Renonciation à une prescription acquisitive et acquisition d'une emprise de terrain située 38/40 rue du Général-Leclerc à Issy-les-Moulineaux.

17.197 Routes départementale 914 et nationale 314 - Communes de Nanterre, Puteaux et Courbevoie - Requalification urbaine du Boulevard de La Défense entre l'avenue François-Arago (RD 131) et le boulevard circulaire - Convention de co-maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des études opérationnelles du projet.

17.203 Convention de co-maîtrise d'ouvrage et de partenariat relative à la réalisation d'études de faisabilité urbaine et technique pour la requalification du boulevard de La Défense entre l'avenue François-Arago et le pont de Rouen à Nanterre.

17.208 Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et la Société du Grand Paris en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de berges de Seine à l'issue

de la réalisation d'un ouvrage place de la Résistance à Issy-les-Moulineaux.

17.229 Approbation du contrat de mise en œuvre du plan « anti-bouchon » et pour changer la route de la Région Île-de-France.

17.218 Approbation de la convention de financement pour l'opération « A 86 demi-diffuseur Le Plessis-Robinson » dans le cadre de la mise en œuvre du plan « anti-bouchon » et pour changer la route de la Région Île-de-France.

ENJEUX MÉTROPOLITAINS

17.225 Autorisation de signer les conventions de partenariats avec l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR www.hauts-de-seine.fr/rapports

les Hauts-de-Seine
la **vallée de la culture**

SAISON 2017-2018

EXPOSITION
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES HAUTS-DE-SEINE

ZONE B

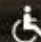
Nanterre et La Défense
1950 - 1980

18 sept. 2017 - 29 juin 2018

PARIS
LA
DÉFENSE

ENTRÉE LIBRE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

 137, av. Joliot-Curie - 92000 Nanterre
Entrée piétons : allée des Bizis

@ADhautsdeSeine

/Archives.hautsdeSeine

archives.hauts-de-seine.fr

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT

Les principaux travaux

de septembre sur la voirie et dans les parcs départementaux



Chantier d'aménagement de l'échangeur Est de l'A 86 à Châtenay-Malabry.

Châtenay-Malabry

> Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV. Construction en souterrain, grâce à un tunnelier, d'un collecteur de 2 mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existants le long de cette avenue, dans le cadre du projet du tramway T10 Antony-Clamart. Les travaux ont débuté en novembre 2015 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

> RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Réhabilitation du réseau d'assainissement départemental jusqu'en mai 2018.

> Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups. Début des travaux de réaménagement paysager de la plaine sud de l'Arboretum.

Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson

A 86 - RD 986 rue du Général-Eisenhower. Aménagement de l'échangeur Est : création de deux bretelles d'entrée et sortie sur l'A 86 au droit du parc d'affaires de La Boursidière et réaménagement d'un carrefour au croisement entre la RD 986 et l'avenue Galilée. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Bourg-la-Reine

> RD 920 : boulevard du Maréchal-Joffre, entre la place de la Résistance et la rue de Fontenay. Requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une piste cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en mars pour une durée prévisionnelle de douze mois.

> RD920 : avenue du Général-Leclerc, entre la rue de la Bièvre et la place de la Résistance. Requalification de la voie en boulevard urbain, création de contre-allées et d'une piste cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux vont débuter en août pour une durée prévisionnelle de douze mois.

Asnières-sur-Seine

RD 7 : quai Aulagnier, de la rue des Cabœufs prolongée à la rue du Jardin-Modèle. Rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont débuté en décembre 2016 pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Fontenay-aux-Roses

> RD 128 : avenue Marx-Dormoy entre la rue Boucicaut et l'avenue du Maréchal-Foch. Rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont commencé en avril pour une durée prévisionnelle de six mois.

> RD 63 : avenue Jean-Moulin entre la rue Briant et la rue Robert-Marchand. Réaménagement de la voie, création d'une piste cyclable unidirectionnelle, remplacement de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des arbres. Les travaux ont débuté en juillet pour une durée prévisionnelle de onze mois.

Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson - Clamart

RD 986 : rue du Général-Eisenhower. Rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont débuté en juillet pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Bagneux

Rue des Meuniers, de l'avenue Louis-Pasteur à l'avenue Aristide-Briand (3^e tranche). Rénovation de la canalisation et renouvellement de branchements du réseau d'assainissement départemental jusqu'à fin septembre.

Châtillon - Malakoff

Avenue de Paris et Avenue Pierre-Brossolette, entre la Villa Le Mesnil à Châtillon et la rue Étienne-Dolet à Malakoff. Travaux d'instrumentation permanente des réseaux d'assainissement départementaux jusqu'en mars 2018.

Issy-les-Moulineaux

> RD 76 : rue du Gouverneur-Général-Éboué, RD 50 : boulevard des Frères-Voisin et Rue Charlot. Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin, création de deux déversoirs d'orage et réfection du terrain de football. Janvier 2016 à mai 2018.

> Place Léon-Blum. Renforcement du réseau d'assainissement départemental préalable aux travaux de la Gare du Grand Paris Express jusqu'en septembre.

> Quai de la Bataille-de-Stalingrad. Renforcement du réseau d'assainissement départemental préalable aux travaux d'un ouvrage annexe du Grand Paris Express jusqu'en septembre.

Levallois

Quai Michelet (RD 1) entre la rue Jules-Guesde et le pont-rail Michelet. Déplacement des regards d'assainissement du collecteur de quai de septembre 2017 à février 2018.

Meudon

Rue d'Arthelon, rue Georges-Langrognet à avenue du Bois. Renouvellement de branchements du réseau d'assainissement départemental jusqu'en septembre.

Nanterre

Rue Sadi-Carnot entre l'avenue Georges-Clemenceau et la place Gabriel-Péri. Réhabilitation du collecteur départemental et de ses ouvrages connexes (branchements, regards et galeries) jusqu'en décembre 2017.

« Favoriser la solidité des apprentissages »

Y a-t-il une spécificité du Département des Hauts-de-Seine en matière d'éducation ?

Ce qui caractérise l'éducation dans les Hauts-de-Seine, c'est une attention globale aux collégiens qui construisent leur avenir. Notre devoir est de favoriser la solidité des apprentissages aux côtés des communautés éducatives et de soutenir les initiatives propices au développement de l'autonomie, à la curiosité intellectuelle et à la réussite des jeunes Alto-Séquanais. Dans une période troublée, marquée par l'incertitude qui expose les jeunes et la société à de possibles dérives, il est essentiel que le Département exprime sa confiance dans les talents des jeunes, dans leur capacité à créer, à réussir, à s'engager. C'est pourquoi le Département leur témoigne une double attention : une attention à leur équilibre et à leur bien-être, notamment avec l'engagement de l'Institut des Hauts-de-Seine ; une attention à la promotion et au soutien des initiatives des communautés éducatives : projets artistiques, culturels, sportifs... L'objectif est de faciliter et de valoriser toute démarche de nature à faire « grandir » nos jeunes, dans l'ouverture et la découverte. L'appel à projet ERMES (Ensemble pour la réussite et la mobilisation des élèves sur leur scolarité) fait signe de cette politique abondée par d'importants financements, plus de 2 M€.

Le Département accorde également une attention toute particulière aux élèves en situation de vulnérabilité, au plan scolaire avec PREMIS (Plan pour la réussite à l'école et une meilleure insertion scolaire), les études encadrées, les ateliers pédagogiques. La fragilité sociale ou parentale est également prise en compte et accompagnée, en lien avec le Pôle solidarités. Une même attention est déployée pour l'intégration des enfants porteurs de handicap en milieu scolaire. Ce qui caractérise également l'éducation dans les Hauts-de-Seine, c'est cette volonté de penser et de mettre en œuvre une continuité éducative, qui associe qualité de l'accueil dans les collèges, qualité des dispositifs enrichissant les expériences en milieu scolaire, qualité de l'accompagnement du collégien et de sa famille si nécessaire. On sait combien les ruptures peuvent être source de décrochage et de fragmentation sociale, c'est donc l'enfant et son environnement qui doivent mobiliser tout notre engagement. C'est le défi que nous tentons de relever chaque jour en lien étroit avec tous nos partenaires, l'État, l'Éducation nationale, les communes, le réseau associatif. Nous souhaitons manifester chaque jour, par notre action, notre confiance en chaque jeune, en ses talents pour aujourd'hui et pour demain. Les Départements métropolitains consacrent en moyenne 1 500 € par élève. Avec 2 000 € en 2017, le Département des Hauts-de-Seine figure à la seconde place et poursuit sa politique de modernisation et de rénovation de ses collèges.

Quelles sont les principales nouveautés de cette rentrée 2017-2018 ?

De nombreux services du Département sont mobilisés autour des jeunes sur des thématiques variées : éducation, sport, culture, solidarités, développement durable. La recherche d'une collaboration et d'une transversalité optimisées, tant en interne qu'avec nos partenaires, est à l'origine de la création d'un nouveau service : le service des Actions éducatives et de la citoyenneté au sein de la Direction de l'éducation, des collèges et de la citoyenneté. Regroupant les actions pédagogiques, la médiation éducative et la prévention de la délinquance, il est également le point d'attache de sept coordinateurs de territoire visant à mieux imaginer, faire vivre et évaluer des stratégies territoriales reliant éducation et solidarité.

Autre nouveauté : l'attention toute particulière portée au développement de la citoyenneté, notamment auprès des jeunes. Les événements récents ont souligné la fragilité de notre société. Au sein du Département, le rapprochement des actions éducatives, de la prévention et de la citoyenneté fait signe de la volonté du conseil départemental de promouvoir et de protéger le « vivre-ensemble ». Notre implication prend des formes multiples : favoriser la réflexion sur les stéréotypes et les préjugés, au travers des classes créatives, développer un projet avec les Archives départementales autour des mots de la citoyenneté, inscrire les dispositifs de prévention de la délinquance dans une citoyenneté ouverte avec l'État, les communes, les établissements scolaires. Le dispositif de médiation éducative (76 médiateurs dans 65 collèges), qui vient de fêter ses 20 ans, montre l'engagement fort et précurseur du Département autour des questions de climat scolaire et de « vivre-ensemble ».

Notre politique éducative n'a qu'une finalité : permettre aux jeunes Alto-Séquanais de devenir des adultes épanouis et autonomes, leur donner les repères pour construire leur vie et être positivement reliés aux autres dans une société de liens et de valeurs ancrés dans notre idéal républicain.

Pourquoi avoir fait évoluer le Pass Hauts-de-Seine avec le nouveau Pass+ ?

Le dispositif Pass Hauts-de-Seine a été créé en 2005. Depuis, d'autres dispositifs départementaux ont émergé à destination des familles comme l'inscription et le paiement en ligne à la restauration scolaire et l'Environnement Numérique des Collèges (ENC). Le Pass+ Hauts-de-Seine intègre ces évolutions en mettant en cohérence, du point de vue des usagers, ces trois services. En effet, une famille souhaitant bénéficier de ces trois services n'aura qu'un seul compte d'accès. Par ailleurs, cette simplification de la relation du Département à l'utilisateur a aussi été l'occasion de revoir à la hausse l'aide départementale pour la pratique d'activités extrascolaires et d'offrir de nouveaux services aux familles qui bénéficieront à la rentrée 2017 d'un service gratuit de soutien scolaire en ligne et de bons plans.

De quelle manière l'implication du Département dans les collèges a-t-elle un impact sur l'attractivité du territoire ?

La prise en compte du numérique dans les collèges par l'Environnement Numérique des Collèges (ENC) contribue à faire du Département des Hauts-de-Seine un territoire apprenant. En effet, les outils mis à disposition, notamment le portail d'Environnement Numérique de Travail (ENT), gommant les frontières entre le temps scolaire et le hors-temps scolaire et permettent aux élèves « d'apprendre partout et tout le temps », tout en étant guidés par les enseignants.



Nathalie Léandri
Vice-présidente chargée des affaires
et constructions scolaires

Une plateforme « autisme » pour les jeunes enfants

Un appel à candidature est lancé jusqu'au 15 novembre pour la constitution d'une plateforme de diagnostic autisme de proximité (PDAP) dans le département des Hauts-de-Seine.

Lancés par le Département et l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS), la création de cette structure aura pour objectif de répondre à une prise en charge rapide de l'autisme « simple » chez le jeune enfant en s'appuyant sur une équipe pluri-institutionnelle. Il s'agit en effet de construire un maillage territorial facilitant l'accès à une évaluation diagnostique des enfants (à compter de 18 mois) et des adolescents, qui réponde aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé. La plateforme intégrera l'association de plusieurs partenaires d'un même territoire décidés à mettre en synergie leurs compétences pour assurer les évaluations diagnostiques des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme dans leur territoire, qu'ils soient ou non pris en charge par ces partenaires.

La plateforme constituée devra être apte à réaliser l'essentiel du bilan avec les outils validés (examen du développement psychomoteur de l'enfant et ses aspects psychopathologiques, évaluation du niveau de développement de l'enfant et du niveau de communication et de langage, du développement moteur et du fonctionnement sensoriel), l'évaluation fonctionnelle et l'impact familial. Elle pourra faire appel à des professionnels libéraux formés ou s'engageant dans la formation.

Le schéma départemental de l'enfance handicapée

Des programmes de création ou d'extension de structures ont été réalisés dans le cadre des plans nationaux Handicap, en lien avec les plans Périnatalité successifs, pour améliorer le suivi et la prise en charge à long terme des nouveau-nés en risque de développer un handicap. Le troisième plan

national autisme 2013-2017 met l'accent sur la mise en œuvre et le déploiement du « triptyque » repérage, diagnostic et interventions précoces auprès des enfants avec autisme dès le plus jeune âge. Dans les Hauts-de-Seine, la déclinaison du schéma national a permis d'accompagner et soutenir les parents ; de renforcer la cohérence et la fluidité du parcours des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ; et de promouvoir l'insertion sociale et professionnelle.

Répondre à l'appel à projet

Chaque candidat devra adresser un dossier de candidature complet comportant entre autres l'identité des structures constituant la plateforme, le territoire d'intervention, la catégorie de bénéficiaires, l'historique des partenariats existants, de l'activité diagnostic et d'évaluation... et les annexes financières (budget d'exploitation, rapport d'activité, compte annuel, etc.). Les modalités de dépôt du dossier de candidature et le cahier des charges sont disponibles sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Solidarité.

Fin des inscriptions le 15 novembre

Le secrétariat est assuré par l'ARS Île-de-France. Le dossier d'inscription est à remettre en main propre ou à envoyer à la Délégation départementale des Hauts-de-Seine, Service médico-social, bureau 1-25A au 55 avenue des Champs-Pierreux - 92012 Nanterre Cedex. Horaires : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.



Le Département recrute

Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Coordinateur de territoire

Au sein du Pôle Éducation, Sport et Construction, et sous l'autorité du chef du service des Actions éducatives et de la citoyenneté, vous êtes chargé dans l'un des sept territoires d'action sociale du Département, d'assurer l'interface entre les différents acteurs des Hauts-de-Seine impliqués dans l'accompagnement social, scolaire et éducatif des jeunes Alto-Séquanais (collèges, services déconcentrés de l'État, services du Département, communes, opérateurs subventionnés par le conseil départemental, associations...). Vous veillez à la cohérence des dispositifs en vigueur ainsi qu'à la bonne articulation des politiques sociales et éducatives et de prévention de la délinquance déployées par le Département et proposez, dans le cadre de la promotion de la citoyenneté et de la réussite éducative, des actions à la fois globales et innovantes.

Profil : attaché territorial ou conseiller socio-éducatif, vous disposez d'une connaissance fine des politiques publiques et des différents dispositifs portés par l'échelon départemental, en particulier en matière d'action sociale et éducative. Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles et votre capacité à élaborer et porter des propositions innovantes dans le cadre des objectifs fixés. Sens de l'analyse et de la synthèse requis.

Réf : CB.17.15

Un chef de projets techniques Systèmes d'information (H/F)

Au sein de la direction des systèmes d'information, vous êtes responsable d'organiser et planifier la mise en œuvre de projets techniques ou du chantier technique de certains projets nécessitant une technicité importante du fait de la complexité de la solution à mettre en œuvre. Vous intervenez depuis les phases de conception, jusqu'à leurs déploiements en vous appuyant sur des ressources internes ou externes

Profil : vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique, ou équivalent bac +5, justifiant d'une expertise en gestion de projets informatiques et en architectures techniques informatiques. Vous disposez d'une bonne connaissance des aspects techniques, juridiques et organisationnels des systèmes d'information ainsi que des métiers des collectivités territoriales. Capacité à opérer des choix, à écouter, faire la synthèse et négocier.

Réf : CB.17.242

Un cadre en charge de dossiers « achat public et juridique » (H/F)

Au sein du Pôle Culture, sous l'autorité du chef du service administratif ressources et sous l'encadrement fonctionnel du responsable Achat public - juridique, vous participez au montage des marchés publics, à la gestion administrative et à la sécurisation juridique des opérations des services du Pôle Culture.

Profil : vous avez des connaissances du cadre juridique et réglementaire de l'achat public ainsi que du droit de la propriété intellectuelle. Vous êtes reconnu pour votre rigueur et votre aptitude à travailler en équipe. Vous possédez des qualités rédactionnelles et relationnelles et le sens de l'organisation.

Réf : DWS.16.501

Un chargé d'acquisitions foncières pour les projets routiers et les projets de tramway (H/F)

Au sein du Pôle Logement et Patrimoine, vous assurez la maîtrise foncière de projets départementaux de transports. Vous négociez et acquérez des emprises par voie amiable et par expropriation pour la réalisation de projets routiers et de tramways.

Profil : vous disposez de connaissances en droit (particulièrement expropriation, domanialité, droit de l'urbanisme, droit civil). Vous possédez une capacité à intégrer des enjeux juridiques et opérationnels, à être force de proposition et à hiérarchiser les priorités. Aptitudes à la négociation, qualités rédactionnelles requises.

Réf : AM.17.43

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier à Monsieur le Président du Département des Hauts-de-Seine. Hôtel du Département. Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences, 2/16 bd Soufflot 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste.

Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr



Une promenade en images à découvrir en septembre.

Prélude d'un nouveau musée

Pendant les travaux de rénovation, le musée Albert-Kahn à Boulogne est exclusivement ouvert pour des visites guidées sur réservation.

Une promenade en images intitulée « Prélude d'un nouveau musée » est présentée jusqu'au 30 septembre dans le jardin : autochromes, photographies sur l'histoire du site et vues des bâtiments du nouveau musée, pour découvrir ou redécouvrir Albert Kahn, son œuvre, la richesse des collections et le programme de rénovation. Durée de la visite : 1 h 30. Tarif plein 3 €, tarif réduit 1,5 €. Réservation uniquement au 01 55 19 28 00 ou accueilmak@hauts-de-seine.fr

Pendant les travaux l'accès au site se fait par le 1 rue des Abondances et l'achat de billet au 1 bis rue des Abondances.

Plus d'informations sur albert-kahn.hauts-de-seine.fr

A 86, un pont pour l'échangeur Est



L'ouvrage nécessaire à la création d'une des nouvelles bretelles a été installé fin juillet.

Il a été construit juste à côté, sur une plateforme, avant d'être « ripé », c'est-à-dire poussé, jusqu'à son emplacement définitif. L'installation de ce pont représentait une étape importante dans l'aménagement du futur échangeur Est de l'A 86 entre Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson.

En effet, cet ouvrage est indispensable à la création de la bretelle qui permettra à terme aux usagers de l'A86 en direction de l'Ouest vers Versailles de sortir vers la RD 986. Une seconde bretelle est prévue dans le projet. Elle sera destinée aux usagers de la RD 986 qui souhaitent pénétrer sur l'A 86 en direction de l'Est vers Créteil. En travaux depuis le début de l'année, l'échangeur doit être mis en service au deuxième semestre 2018.

Un chantier réalisé et financé par le Département à hauteur de 14,5 millions d'euros.

Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Cadre de vie.

Maria by Callas sur l'île Seguin

Pour sa première exposition, La Seine Musicale crée l'événement de cette rentrée en rendant hommage à la cantatrice Maria Callas, à l'occasion du quarantième anniversaire de sa disparition le 16 septembre 1977.

Présentée par le Département, Maria by Callas place la légende de l'opéra au cœur de l'exposition à travers un parcours sensible et intime de 800 m² rythmé par de nombreuses archives inédites. Photographies, films privés en Super 8, enregistrements privés de ses concerts, lettres intimes, images rares d'interviews et de coulisses de ses performances mais aussi costumes de scène et objets iconiques offrent un nouveau regard sur la vie de celle qui réforma l'interprétation vocale et défraya la chronique mondaine.

Accès payant. Tarif : 14,50 € ; Tarif réduit : 9 et 12 €.

Billetterie : 01 74 34 53 53

Plus d'informations sur billetterie.laseinemusicale.com

71,8 M€

soit le budget 2017 consacré par le Département aux bâtiments scolaires : construction, réhabilitation, rénovation, travaux liés à la sécurité, à l'accessibilité ou aux travaux urgents.

#urbanweek à La Défense



Pour sa quatrième édition, l'Urban Week Paris-La Défense se déroule sur quatre jours, du mercredi 20 au samedi 23 septembre.

Un condensé d'activités et d'ateliers est proposé avec comme thème de rentrée : la *street culture*. Autour d'un nouveau marché éphémère, vingt créateurs s'exposent. La Défense propose également des performances en live de *street art* et musique, du sport dans des lieux insolites, de la *street food* et des visites guidées dans le quartier d'affaires. En bref, l'Urban Week c'est plus de 90 animations, 18 artistes de *street art* internationaux sur le parvis, des afterworks, des performances musicales et d'expression urbaine, des food trucks...

Le programme complet sur www.urbanweek.fr

Le T1 à la conquête de l'Ouest



Après les travaux concessionnaires, le chantier de prolongement du tramway à proprement parler a commencé cet été à Asnières.

Est concernée l'avenue de la Redoute et les 983 mètres compris entre la station Les Courtilles et le futur terminus, Les Quatre-Routes, à la limite entre Asnières, Colombes et Bois-Colombes. Un terminus provisoire car si ce prolongement doit être mis en service début 2019, un autre suivra. D'ici fin 2023, le T1 s'arrêtera rue Gabriel-Péri à Colombes à la limite avec Nanterre. En plus du métro 13 aux Courtilles, il sera alors en correspondance avec la ligne J du Transilien à la gare du Stade et avec le tramway T2 au parc Pierre-Lagravère. Au total, 6,4 kilomètres et douze stations supplémentaires auront été aménagés. Ce nouveau tronçon sera parcouru en une vingtaine de minutes et soixante-et-un mille voyageurs de plus y sont attendus chaque jour. Maître d'ouvrage pour tout ce qui concerne l'insertion urbaine du tramway, le Département est également financeur de ce projet dont le coût global (hors achat du matériel roulant) est estimé à 225 millions d'euros.

Coup de jeune sur les Journées du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre, les musées et parcs départementaux ouvrent leurs grilles pour deux jours de découverte placés sous le signe de la jeunesse.

Sur l'île Saint-Germain, la *Tour aux Figures* s'ouvre aux familles avec des visites animées par un conférencier et adaptées au jeune public qui retracera l'histoire de l'œuvre et évoquera sa place dans la création de Jean Dubuffet. À la Maison de Chateaubriand, dans le Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry, la chapelle et la tour Velleda seront exceptionnellement ouvertes. Dans le parc, des visites théâtralisées empruntées à *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo ont été adaptées pour les plus jeunes. Sur la base de textes de Chateaubriand et de ses contemporains, les visiteurs sont invités à se prêter à l'exercice via un atelier d'écriture dans le cadre du jeu-concours « Patrimoines en poésie » initié par la Région Île-de-France. L'opération « Les Enfants du patrimoine », organisée conjointement avec le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) d'Île-de-France permet au jeune public d'accéder en avant-première à des expositions. Ainsi, au musée départemental du Domaine de Sceaux, les enfants seront les premiers visiteurs de l'exposition « Picasso devant la nature ». Aux Archives départementales, quatre classes de collégiés visitent l'exposition « Zone B : Nanterre et La Défense ». Enfin, le musée départemental Albert-Kahn fait découvrir, à travers des visites guidées, les coulisses du projet du nouveau musée qui ouvrira mi-2018.

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du Département des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux

Rédaction : Virginie Rapin, Mélanie Le Beller, Émilie Vast

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, Willy Labre, Getty Images/istockphoto, D.R.

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009

Imprimé sur papier recyclé



PICASSO

devant la nature

15 SEPT. - 31 DÉC. 2017

Exposition • Musée du Domaine départemental de Sceaux

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT



01 41 87 29 71

www.hauts-de-seine.fr/expoPicasso

L'exposition est organisée par le Département des Hauts-de-Seine
en collaboration avec le Musée national Picasso-Paris

LOBS L'oeil 

PICASSO
MuséePicassoParis